



Accessibilité de notre structure d'hébergement



Bienvenue au camping LVL Les Aiguades

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

oui

non



Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
 C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
 C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : cm@loisirs-vancances-languedoc.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 775 588 089 00043

Adresse : Avenue de la Jonque 11430 Gruissan

Certaines prestations ne sont pas accessibles



1.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.
.....



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

1 - Présentation du camping LVL Les Aiguades

Le camping LVL Les Aiguades est situé à Gruissan, dans le département de l'Aude (11). Actuellement au cœur de la nouvelle région Occitanie-Midi-Pyrénées.

Il est géré par l'association Loisirs Vacances Languedoc depuis 1974. Le but premier de l'association est la vocation sociale, la mixité sociale et le droit aux vacances pour tous.



Plan du camping



Répartis sur pratiquement 7 hectares, le camping compte 250 emplacements :

- 110 emplacements libres
- 140 locatifs : chalets ou mobil-homes

Voici la liste des services proposés par l'établissement :

Service	Type de prestation	Catégorie	Nombre
Accueil	Stationnement	S.O	30
	Accueil	ERP 5	1
Restauration	Epicerie	ERP 2	1
	Bar	ERP 2	1
	Restaurant	ERP 2	1
Activités extérieures & intérieures	Aire de barbecue	IOP	1
	Table de ping-pong	IOP	1
	Salle d'activités	ERP 5	3
	Salle de spectacle	ERP 2	1
	Espace aquatique	IOP	1
	Terrain multisport	IOP	1
	Scène extérieure	IOP	1
	Terrain de pétanque	IOP	1
	Aire de jeux	IOP	1
	Salle de détente	ERP 5	1
	Bibliothèque	ERP 5	1
	Accès à la plage	IOP	2
Service sanitaire	Sanitaires	ERP 5	2 blocs
	Douches	ERP 5	2 blocs
	Bas à vaisselle et linge	ERP 5	2 blocs
	Laverie	ERP 5	1 blocs : 4 lave-linge et 1 sèche-linge

2 - Informations sur le niveau d'accessibilité des prestations

A. Accueil

Stationnement

Lors de leur arrivée, les clients se garent sur le parking à l'entrée du camping situé avant les barrières d'entrée. Compte tenu de la place du parking (environ 30 places), une place PMR est nécessaire. Elle est délimitée, avec un bon emplacement, une dimension et une signalisation adéquates.

Sachant que les places doivent avoir un repérage adapté :

- marquage au sol
- signalétique verticale.



La largeur minimale des places adaptées doit être de 3.30m et leur longueur minimale est de 5m. Chaque place adaptée doit être signalée par un repérage au sol et une signalisation verticale. Il faut que la personne puisse descendre ou monter de la voiture en toute sécurité.

Accueil

L'accueil se trouve sur la droite après l'entrée. Le cheminement depuis le parking se fait par un sol enrobé qui est donc non meublé, non glissant et non réfléchissant. Puis l'accès à l'intérieur de l'accueil se fait depuis l'extérieur par une porte coulissante de largeur suffisante et présentant un ressaut inférieur à 2cm. Il y a d'ailleurs les espaces suffisants pour manœuvrer cette porte de l'extérieur comme de l'intérieur.

Il y a ensuite suffisamment de place pour circuler et se retourner à l'intérieur de l'accueil.

Il y a deux parties comptoir plus basses qui ont été aménagées pour les personnes à mobilité réduite (hauteur ne dépassant pas les 0.80m).

L'accueil dispose également d'une boucle magnétique, dispositif d'aide à l'audition destiné à la clientèle malentendante, appareillée ou non.



B. Les hébergements locatifs

Les hébergements nus

Le camping dispose de 110 emplacements nus en location. Il est recommandé, dans le cadre du label, d'en proposer 4 qui soient accessibles. Ces emplacements doivent être placés à un endroit stratégique et proche de tous les services indispensables du camping : sanitaires, laverie, restaurant, espace vaisselle ... Ils occupent une place centrale dans la chaîne de déplacement. Ici, il s'agit des emplacements numérotés : 51 / 52 / 53 et 56. (Voir plan). Nos 2 blocs sanitaires proposent également des douches et WC adaptés en accès réservé.



Les mobil-homes et chalets

Le camping dispose de 90 mobil-homes et 50 chalets à la location. Parmi ces logements : 5 chalets et 10 mobil-homes sont adaptés. Ce qui est largement suffisant pour être conforme vis-à-vis du label (préconisation d'au moins 4 à la location).

Les logements disposent de pentes adaptées pour l'accès au logement :

- Pente inférieure ou égale à 6% ;
- Jusqu'à 10% sur une longueur inférieure ou égale à 2m ;
- Jusqu'à 12% sur une longueur inférieure ou égale à 0.50m

Les logements sont adaptés pour accueillir des personnes en fauteuil roulant : passage large, meubles à hauteur, espace de vis adapté à la circulation d'un fauteuil roulant et de faire demi-tour dans les pièces. D'être autonome dans les salles de bains et wc avec des rampes pour se maintenir.



Rampe accès chalet



Rampe accès mobil-home

Aire de barbecue

Cette aire comprend plusieurs barbecues et plusieurs tables abrités sous un préau. L'accès à cette aire peut se faire depuis le trottoir de l'accueil, sans ressaut et par un sol non meublé, non glissant, non réfléchissant. Les barbecues ne sont pas eux-mêmes accessibles, mais les tables le sont avec une hauteur inférieure à 0.80m et un espace libre sous équipement de 0.70m de hauteur et 0.50m de profondeur.



Salle d'activités

Les salles d'activités sont situées en face de la place accueillant l'aire de barbecue. Elles sont composées d'une salle principale et d'une autre salle pouvant être séparées en deux par des cloisons amovibles. La salle principale est accessible par une porte principale de largeur suffisante et ayant un ressaut inférieur à 2cm. L'accès à l'autre salle se fait par une porte fenêtre dont le ressaut est trop important, soit on rentre par une porte de largeur suffisante mais ayant une rampe devant elle.



Etant donné que les deux salles communiquent on considère que les personnes pourront passer par la première étant donné qu'un seul cheminement est nécessaire pour rendre l'espace accessible.

Epicerie

L'épicerie se situe dans le bâtiment central du camping et est accessible depuis les salles d'activités par un trottoir.

L'entrée se fait par une porte de largeur suffisante avec un ressaut de 2cm. Le comptoir d'accueil possède une partie plus basse permettant l'accès.

Salle de spectacle

La salle de spectacle est également située dans le bâtiment central et est accessible soit directement depuis l'extérieur ou depuis l'intérieur du bar. Le passage par l'extérieur se fait par une porte de largeur suffisante avec un ressaut inférieur à 2cm ce qui est suffisant.

La salle comporte une fosse qui est inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Il faut donc prévoir la place pour les personnes à mobilité réduite sur le haut de la fosse.

Deux escaliers permettent l'accès à la fosse et sont équipés de rampes permettant aux personnes mal voyantes d'être en sécurité. Ces escaliers disposent également de bande d'éveil à la vigilance.

La salle de spectacle dispose également de toilettes. Il y a un espace suffisant à l'intérieur pour se retourner et il y a un espace de transfert également à côté des toilettes.



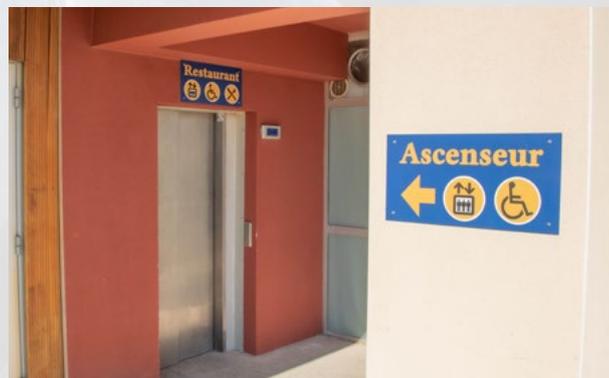
Fosse de la salle de spectacle

Restaurant

Le restaurant se situe au premier étage du bâtiment central, au-dessus de la salle de spectacle et du bar. On peut y accéder par deux escaliers ayant les mêmes caractéristiques :

- Mains courantes
- Nez de marche
- Bande d'éveil à la vigilance
- 1ère contremarche contrastée permettant de la rendre plus visible.

Les escaliers ne permettant pas l'accès aux personnes à mobilité réduite, un ascenseur est également aménagé. L'ascenseur a des dimensions adaptées et les boutons sont à une hauteur accessible.



Ensuite l'accès au restaurant se fait sans ressaut, par une porte de largeur suffisante. Il y a suffisamment de place pour circuler et se retourner dans le restaurant.

Les tables sont accessibles aux personnes en fauteuil à savoir : une hauteur inférieure à 0.80m et un espace libre sous l'équipement de 0.70m de hauteur et 0.50m de profondeur.

Le restaurant est également équipé de toilettes adaptées.

Espace aquatique

L'accès à la piscine se fait par un pédiluve aux dimensions adaptées. Les plages de la piscine sont ensuite parfaitement accessibles et il y a de la place pour circuler.

Un dispositif de mise à l'eau est accessible, et le personnel est formé à son utilisation.

Des WC adaptés sont également situés à proximité de l'espace aquatique.



Sanitaires - Bacs à vaisselle / bacs à linge

Le bloc sanitaire comprend un cabinet d'aisance avec des toilettes, une douche et un lave-mains. Il est accessible depuis l'extérieur.

Des bacs à vaisselle et à linge sont disponibles dans le même bloc sanitaire. L'espace des bacs est accessible depuis l'extérieur de plain-pied.

Ces bacs sont adaptés, avec un plan supérieur d'une hauteur de moins de 0.85m laissant un passage sous l'équipement de minimum 0.70m de hauteur, 0.30m de profondeur et 0.60m de largeur. Les commandes d'arrivée sont accessibles à une personne assise.

Accès à la plage

L'accès à la plage peut se faire par deux rampes avec escaliers.

Ces pentes sont trop importantes pour être accessibles aux personnes en fauteuil roulant sans l'aide d'une tierce personne.

Un tapis permet l'accès jusqu'à la mer. Le camping dispose également de 3 tiralos et de 2 fauteuils hippocampes qui permettent aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sur le sable.



3 - Informations relatives aux modalités de maintenance des équipements

Chaque année, avant l'ouverture au public, les techniciens contrôlent et vérifient tous les éléments fournis dans les prestations :

- Fauteuil de mise à l'eau à la piscine
- Fauteuil hippocampe et tiralo
- Remise en place du tapis permettant l'accès à la plage.

Les locatifs sont également intégralement nettoyés en ménage «à blanc» et les éléments vétustes sont changés.

Un contrôle de maintenance périodique et/ou mensuel est réalisé par les intervenants extérieurs :

- Ascenseur 1x/mois

4 - Informations relatives à la formation du personnel

L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes handicapées, et une formation est programmée en début de contrat pour connaître l'utilisation des différents éléments :

- Fauteuil de mise à l'eau à la piscine
- Fauteuil hippocampe
- Boucle magnétique
- Connaissance des logements et des spécificités
- Ascenseur
- Tapis de plage et son accès.